



Statuts propriétaire loueur

Par **MontaigneR**, le 12/11/2013 à 11:02

Bonjour,

Je vous écris car je ne sais plus où donner de la tête, j'ai beau me renseigner sur internet mais je n'ai trouvé aucune solutions à mon problème.

Je loue actuellement un bien en France que j'ai hérité de ma mère, je réside actuellement à l'étranger

Je prévois de passer à la location saisonnière mais pour cela il me faut un TPE afin d'encaisser un acompte avant l'arrivée des locataires, une société me propose de m'offrir leur service de TPE mais il faut que j'ai ma propre société (micro société ou auto entrepreneur) ou que j'ai le statu de
" Location meublée non professionnelle "

Le problème est que je ne sais pas comment faire pour changer mon statu, ou ouvrir une société, quel sont les documents a fournir et où dois-je aller ?

Puis-je ouvrir une société à distance sans me déplacer en France ? ou bien avoir le statu de location meublée non professionnelle ?

Merci d'avance pour votre réponse